



HAL
open science

Jeux de mots et motivation : une approche du sentiment linguistique

Michelle Lecolle

► **To cite this version:**

Michelle Lecolle. Jeux de mots et motivation : une approche du sentiment linguistique. Esme Winter-Froemel et Angelika Zirker. Enjeux du jeu de mots. Perspectives linguistiques et littéraires, De Gruyter, pp.217-244, 2015, 978-3-11-040834-8. <halshs-01216744>

HAL Id: halshs-01216744

<https://shs.hal.science/halshs-01216744v1>

Submitted on 24 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Jeux de mots et motivation : une approche du sentiment linguistique

Résumé

Cet article part du point de vue selon lequel les jeux de mots permettent de révéler la compétence, parfois inconsciente, du système de la langue qu'ont les sujet parlants, et qu'ils portent donc une trace, indirecte, de faits de langue et de discours.

Nous discutons tout d'abord la distinction, à partir du terme *épilinguistique* (Culioli 1990 et 1999), entre *savoir épilinguistique*, *conscience épilinguistique* (« qui se manifeste par des procédures codifiées (contrôle de correction, jeux de langage, etc.) ») et *savoir métalinguistique*, termes auxquels nous ajoutons celui de « sentiment linguistique ».

Dans ce cadre, nous nous centrons sur les phénomènes qui impliquent une motivation linguistique, réelle, supposée ou créée : par opposition à l'*arbitraire* (théorie du signe chez Saussure), une des propriétés de la pratique poétique au sens large (comprenant par exemple la publicité et les titres de presse) est précisément, en se centrant sur le message, d'y (re-)trouver une motivation. Cette recherche de motivation peut également être constatée dans un grand nombre de phénomènes linguistiques « sérieux », comme l'étymologie populaire, la néologie formelle ou les erreurs d'apprenants de la langue.

Abstract

This paper is based on the assumption that wordplay makes it possible to reveal the competence, sometimes unconscious, that speakers possess of the linguistic system and that instances of wordplay thus exhibit, indirectly, traces of discursive skill and language system competence. The analysis is first based on the distinction, regarding the adjective *epilinguistic* (Culioli 1990 and 1999), between *savoir épilinguistique* (epilinguistic knowledge), *conscience épilinguistique* (epilinguistic awareness, “which appears in control of correctness, wordplay, etc.”) and metalinguistic knowledge. We add to these notions the notion of “language awareness” of non-linguist speakers.

Using this as our starting point, we focus on the phenomena that imply a linguistic motivation, be it real, assumed or invented: as opposed to arbitrariness (Saussure's theory of the sign), one of the characteristics of poetic practice in the broadest sense (including advertising and newspaper headlines) is precisely the way in which, while concentrating on the message, it re-discovers a motivation. This search for motivation can be found in a wide range of linguistic phenomena so that the instances of playful use of language can be compared with other “serious” ones such as *folk etymology*, *formal neology* and even learners' mistakes.

Keywords pour l'index

Motivation ; arbitraire ; iconicité ; sentiment linguistique ; métalinguistique ; épilinguistique ; poétique (fonction, pratique, énoncé) ; étymologie populaire ; figure ; paronomase ; paronymie – paronymique ; défigement ; titre (presse, ouvrage)

Comme le recueil dans lequel il s'insère, cet article part du postulat que les jeux de mots peuvent être mis en rapport avec la réflexion métalinguistique. Adoptant des jeux de mots une conception large, je les envisage comme une pratique ludique ou poétique délibérée et consciente mettant en relation des *mots*, et comme une manifestation du *sentiment linguistique*

– conception et perception, non explicitée, de la langue. Dans ce cadre, j’aborderai les jeux de mots, sous l’angle de la *motivation* qu’ils mettent en œuvre. En effet, par opposition à l’*arbitraire* (théorie du signe chez Saussure dans le *Cours de linguistique générale* 1985 [1916]), une des propriétés de la pratique poétique, au sens large (comprenant par exemple la publicité et les titres de presse), est précisément, en se centrant sur le message, d’y trouver, retrouver ou créer une motivation. Cette approche ne suppose naturellement pas que l’on puisse traiter de tous les jeux de mots sous cet angle. Réciproquement, la question de la motivation déborde le cas des jeux de mots eux-mêmes : c’est pourquoi je les situerai dans un panorama plus général.

L’idée que le langage poétique serait, par opposition au « langage ordinaire », une « compensation et [un] défi à l’arbitraire du signe » (Genette 1976 : 358) n’est pas neuve – elle est devenue, d’après l’auteur, une vulgate de la théorie littéraire. Mais mon propos excède le langage poétique et les jeux de mots, en situant ceux-ci parmi d’autres faits de langage avec lesquels s’établit une parenté, sous l’angle de la motivation. Les jeux de mots seraient vus à cet égard comme le révélateur de quelque chose de présent dans des phénomènes linguistiques nombreux et divers, reconnus par certains, ignorés ou déniés par d’autres. En effet, le débat millénaire sur l’arbitraire et la motivation continue d’être présent en linguistique, car il engage toute une interprétation sémantique et sémiotique de la langue et du langage.

Avant d’aborder un relevé descriptif de ces questions dans une deuxième partie, je commencerai par situer la notion de *métalinguistique* parmi d’autres notions, afin de présenter mes options : au terme de « réflexion métalinguistique », je préfère celui de *sentiment linguistique*, que je rapproche de ce qu’on appelle, à la suite de Culioli (1990), une intuition ou une conscience *épilinguistique*, c’est-à-dire une compétence métalinguistique non théorisée, non nécessairement explicite et parfois inconsciente. C’est donc en tant qu’observatoire du sentiment linguistique que j’aborde les jeux de mots.

Enfin, je présenterai et analyserai des exemples d’énoncés, ludiques ou poétiques, selon le ou les types de motivation qu’ils mettent en œuvre. À l’issue de ce parcours, il apparaîtra en définitive que ces jeux de mots sont, sur le versant ludique, les manifestations d’un *cratylisme* déjà présent ailleurs.

1. « Métalinguistique », « épilinguistique », « sentiment linguistique » : termes, notions et approches

Dans un article nommé « Au-delà du structuralisme », Coseriu (2001b [1982]) remarque :

Nous avons des études sur le métalangage, mais non pas une discipline qui étudie la contribution du métalangage à l’activité de parler, qui est en partie langage primaire et en partie métalangage : on parle à chaque pas aussi *de* ce qu’on dit et les modalités et les normes qui y correspondent devraient être l’objet d’études autonomes. (p. 113)

L’auteur fait référence ici à l’activité métalinguistique du non-linguiste¹, en tant qu’elle peut être un objet d’étude pour le linguiste. C’est à cette perspective que l’étude présente se propose de contribuer. Mais les jeux de mots n’appartiennent pas au métalangage ; pour situer leur place dans le cadre de l’activité métalinguistique (dénomination provisoire), je chercherai dans ce qui suit à préciser et à affiner cette notion, en discutant succinctement la terminologie de plusieurs auteurs.

Tableau 1 : « Métalinguistique » : présentation des termes

¹ J’utiliserai dans ce cas l’adjectif « profane », faute de mieux. Pour une discussion des qualificatifs de l’activité épilinguistique ou métalinguistique du non-linguiste, voir Lecolle (2009).

-
1. **J. Rey-Debove** : métalinguistique : avec métalangage/sans métalangage (autonymie)
 2. **R. Jakobson** : fonction métalinguistique – fonction poétique
 3. **A. Culioli** : (activité) métalinguistique – épilinguistique
 4. **S. Auroux** : Savoir épilinguistique – Conscience épilinguistique – Savoir métalinguistique
-

Ces termes ont des extensions différentes selon les auteurs, et se recouvrent parfois. Précisons ceci.

– 1 et 2 : « métalinguistique » (Rey-Debove 1997 [1978] ; Jakobson 1963)

Avec son préfixe *méta-*, l'adjectif *métalinguistique* renvoie au fait de prendre le langage comme objet de la communication, avec ou sans métalangage. Dans ce cadre, Rey-Debove distingue la pratique métalinguistique (avec métalangage) de la pratique autonymique (sans métalangage). On résumera l'autonymie et l'autonyme par la formule suivante : « prenez un signe, parlez-en, et vous aurez un autonome » (p. 144). Une telle pratique, comme le dit Rey-Debove (et Coseriu 2001b), est familière et courante. En voici quelques exemples, chez l'auteure (p. 93) :

(1) *Ministre a huit lettres ; Ministre a plusieurs sens.*

Jakobson fait souvent référence, dans les *Essais*, au métalinguistique mais, dans le chapitre consacré aux fonctions du langage, les exemples qu'il propose en illustration de la fonction métalinguistique sont précisément des cas d'autonymie : (dans un dialogue) « 'le sophomore s'est fait coller'. Que veut dire sophomore ? Que veut dire se faire coller ? » (p. 218).

Les jeux de mots peuvent faire usage de l'autonymie (voir des exemples chez Madini 2003) ou, plutôt, de la modalisation autonymique (Authier-Revuz 1995), lorsque la parole bute dans son avancée pour s'attacher au mot, tourne autour et en joue, comme chez Leiris², qui associe le nom de la déesse *Perséphone* à *gramophone* et *téléphone* et au sens de l'ouïe – à cause du « suffixe *phone* », dit-il.

– 2 : « Fonctions métalinguistique et poétique » (Jakobson 1963)

Jakobson accorde manifestement une grande importance au métalinguistique, qu'il mentionne dans plusieurs conférences des *Essais*, notamment lorsqu'il parle de traduction ou d'apprentissage de la langue. C'est au chapitre 11 (« Linguistique et poétique ») qu'il présente la fonction métalinguistique, à partir du fameux « Schéma de la communication ». Mais ce chapitre porte en fait pour l'essentiel sur la fonction poétique, dont il cherche à défendre la place dans les études linguistiques. Ses exemples sont issus de textes littéraires, mais aussi de slogans et de formules connues. J'en reprendrai quelques-uns.

Les fonctions poétique et métalinguistique sont centrées respectivement sur le *message* et sur le *code*, et elles sont présentées comme séparées. Pourtant, il me semble qu'on peut lier ces fonctions³, et les exemples donnés par Jakobson y invitent : prêter attention au message, notamment au signifiant (« le côté palpable des signes », p. 218), et au lien entre signifiant et signifié suppose, de fait, une activité métalinguistique non explicite. Ce qui distingue les deux fonctions, c'est que l'une relève d'une pratique rationnelle qui n'est pas manifeste dans l'autre ; dans celle-ci (la fonction poétique), l'acte de création me paraît prendre appui sur quelque chose qui relève tout autant, voire davantage, de la perception que du calcul et de la réflexion.

– 3 : « épilinguistique » (Culioli 1990)

Pour rendre compte des activités dites « métalinguistiques » chez Jakobson lui-même (voir par exemple le cas de la traduction), il me semble que, entre les fonctions poétique et

2 « Perséphone », dans *Biffures*.

3 Yaguello (1981) et Houdebine (n.d., en ligne) font la même remarque.

métalinguistique, il y a une sorte de « chaînon manquant », et que ce manque peut être comblé par la notion d'*épilinguistique*. Pour Culioli, auquel on doit le terme d'*activité épilinguistique*, il s'agit :

de se placer « du point de vue du sujet-énonciateur-locuteur qui a une activité métalinguistique non consciente ou qui, par les jeux de langage de tous ordres, s'adonne à la jouissance du métalinguistique. À son propos, on pourrait soutenir qu'il y a du métalinguistique, mais pas de métalangage, au sens d'un langage extérieur à la langue objet » (1990 : 41).

On trouve des exemples de mise en œuvre de l'épilinguistique dans diverses pratiques : reconnaissance de phonèmes, apprentissage de la lecture, en tant qu'elle nécessite une segmentation de la chaîne parlée en syllabes, reconnaissance des morphèmes, etc. – en bref, dans tous les cas où sont rapprochés des phénomènes qui ne se rencontrent pas ensemble dans des conditions ordinaires (voir Jakobson 1963 ; Auroux 1989, 1994 ; Culioli 2002).

Mais la formulation de Culioli nous ramène aussi explicitement aux jeux de mots.

– 4 : « Savoir épilinguistique – Conscience épilinguistique – Savoir métalinguistique » (Auroux 1994)

Les notions, telles qu'elle sont précisées par Auroux (1994) dans une perspective d'histoire des savoirs sur la langue et de construction des idées linguistiques, donnent à voir les étapes logiques du passage de l'épilinguistique au métalinguistique : le savoir épilinguistique est bien conçu comme un savoir inconscient (« on ne sait pas précisément ce que l'on sait », p. 23), et il est distingué à ce titre de la « conscience épilinguistique » qui se manifeste par des « procédures codifiées (contrôle de correction, jeux de langage, etc.) » (p. 24) : « on sait qu'une phrase est correcte sans savoir pourquoi ; on sait ce qu'est un nom (au sens grammatical du terme) sans avoir de mots pour le dire » (p. 36). « Le véritable savoir est métalinguistique, c'est-à-dire représenté, construit et manipulé en tant que tel à l'aide d'un métalangage » (p. 23)⁴.

En résumé, les termes *métalinguistique* et *réflexion métalinguistique* supposent une activité consciente et réfléchie, ce que le terme d'*épilinguistique* ne suppose pas. On peut situer la différence avec un exemple de figure : produire un oxymore (*obscur clarté*) relève de la *conscience épilinguistique*, tandis que nommer un énoncé « oxymore » relève du *métalinguistique*⁵.

– « Sentiment linguistique »

Par la suite, j'ajouterai à ceux proposés le terme délibérément englobant de « sentiment linguistique », qui renvoie à une étendue allant d'un rapport d'ordre perceptif à la langue et au langage sous ses différentes formes, d'un côté, à une explicitation rationnelle, relevant du savoir métalinguistique, de l'autre (pour une discussion de ce terme, voir Lecolle 2009, 2014a ; Siouffi 2012). Cette étendue théorique et empirique – au sens où la perception, l'émotion et la rationalité ne s'opposent pas mais se combinent en proportions variables dans la pratique épilinguistique et métalinguistique – permet d'une certaine manière de rendre compte du rapprochement entre fonction poétique et fonction métalinguistique proposé *supra*. Parmi d'autres phénomènes d'objectivation du langage, le jeu de mots apparaît alors comme

⁴ On trouve cette même opposition entre « savoir épilinguistique » et « savoir métalinguistique », à partir des termes de *cognitio clara confusa* vs *cognitio clara distincta et adaequata* empruntés à Leibniz chez Coseriu (1997), et dans Coseriu (2001a [1968]), lorsque l'auteur décrit le savoir des sujets parlants comme non théorique mais « clair-confus » (p. 18).

⁵ L'exemple n'est pas choisi au hasard : on rencontre parfois en discours journalistique ou politique la mention « oxymore », destinée à appuyer une argumentation. Les énoncés qualifiés comme tels sont alors supposés témoigner d'une contradiction, comme dans cet énoncé, issu de débats à l'Assemblée Nationale : « Les économistes libéraux désignaient plaisamment ces deux mécanismes pervers – titrisation et marchés d'options – par l'oxymore 'spéculation stabilisatrice'. Comme si ces deux termes pouvaient aller ensemble ! ». Quoi qu'il en soit de la validité de ces jugements, il s'agit d'emplois « savants », et de métalangage – j'englobe sous « métalangage » les termes de rhétorique.

un observatoire privilégié du sentiment linguistique. Mais, à la différence de ces autres phénomènes, sa production est délibérée, consciente.

La question de la motivation, que j'aborde maintenant, présente une affinité avec le sentiment linguistique en ce qu'elle suppose une appropriation du langage et de la langue par le sujet parlant ; de fait, comme on le verra, elle relève, sous certains aspects, d'une conscience épilinguistique souterraine, mais rendue visible dans les jeux de mots.

2. Motivation – types et exemples de motivation

La question de la motivation du langage est millénaire. Elle a été discutée et illustrée par plusieurs auteurs dans le cadre de la linguistique (voir *infra*), mais on la trouve également, à date plus ancienne, dans des spéculations philosophiques et linguistiques autour de la nature du langage ou dans des explications sur son origine et son évolution (voir Eco 1994 ; Genette 1976). Elle a aussi sa place en littérature et en poésie (auteurs et théoriciens de la littérature – voir Genette pour un large panorama).

Dans cette section, après avoir décrit différents types de motivations, j'introduirai les lieux théoriques et descriptifs où la question a une pertinence en linguistique. Je l'aborderai ensuite dans le cadre du sentiment linguistique « profane ».

2.1. Présentation de la notion de motivation

Dans sa version première, issue du *Cratyle* de Platon, la motivation correspond à la supposition que les mots reflèteraient fondamentalement l'essence des choses : il y a, selon l'approche dite « cratylienne », un caractère naturel et nécessaire de la relation entre le nom et l'objet ; Genette décrit cette appréhension sous le terme de « mimologisme primaire »⁶. Si les mots sont simples, cette relation est fondée sur une « vérité » des sons et des syllabes (ici s'exerce une spéculation sur le symbolisme des sons et sur la ressemblance du langage aux bruits de la nature) ; si les mots sont complexes, c'est leur structure qui est lisible en termes de motivation secondaire, et on peut revenir à la motivation primaire par l'étymologie, « étude de la vérité des mots » (le terme est de De Brosses, cité par Genette p. 93). Chez les auteurs cités par Genette et selon le phénomène abordé, l'une ou l'autre description « mimologique » est mobilisée. S'y ajoute, pour rendre compte de motivations plus obscures ou dérivées, un autre type de motivation secondaire, en termes de tropes c'est-à-dire de dérivation sémantique (métonymie, métaphore, antiphrase – voir les analyses de Koch et Marzo 2007, et nos exemples *infra*)⁷.

2.2. Types de motivations

L'introduction par Monneret (2003) de la première livraison des *Cahiers de linguistique analogique* résume (sous le terme d'*iconicité*) l'extension potentielle du champ de la motivation, dont je donne des exemples ci-dessous⁸ :

En première analyse, l'iconicité est une propriété qui concerne toutes les polarités du triangle sémiotique : la relation entre signifiant et signifié (motivation relative saussurienne), la relation entre signifié et référent ..., la relation entre signifiant et référent (symbolisme phonétique). Cette propriété, prise en son sens le plus large, peut être définie par le fait qu'au moins l'une des trois relations qui viennent d'être mentionnées possède un caractère non aléatoire, ce qui implique, en

6 C'est à cette conception (rapport entre signe et objet) que se réfère Benveniste (1966) dans la discussion serrée qu'il mène sur l'arbitraire du signe selon Saussure : « L'arbitraire n'existe ... que par rapport au phénomène ou à l'objet matériel et n'intervient pas dans la constitution propre du signe » (p. 53).

7 Pour une présentation large des questions abordées ici en termes d'arbitraire, de motivation, d'iconicité, voir Nyckees (1998, ch. 2 « formes et significations » et ch. 3 « Aux origines du langage »).

8 L'emploi, dans ce cadre, des termes saussuriens (« signifiant » et « signifié ») est sans doute contestable, puisque contradictoire avec la théorie du signe qui allie indissolublement signifiant et signifié (voir la critique de Benveniste 1966 rappelée plus haut). Pourtant, la mise en évidence des relations entre ces trois « polarités » me paraît pertinente (voir *infra*).

d'autres termes, qu'il y a quelque chose à penser dans la nature même de ces relations. (Monneret 2003 : n.d., en ligne)

Selon les « polarités » mentionnées par Monneret, et donc selon les objets d'étude et les types d'approches, la question de la motivation est présente dans les études linguistiques à différents niveaux. Elle peut être envisagée en diachronie ou en synchronie. Elle peut concerner le lexème, dans sa phonie ou sa structure, dans son rapport aux « choses » (comme dans le *Cratyle*) ; elle concerne aussi les rapports paradigmatiques, l'ordre des mots et la grammaire... De fait, on a affaire ici à une véritable nébuleuse, comportant une myriade de questions proches et distinctes, et de multiples ramifications et implications.

D'abord, une précision terminologique : les termes d'*iconicité* et de *motivation* ne sont pas synonymes et n'ont pas totalement les mêmes domaines d'application. Le premier renvoie à des propriétés de la langue elle-même, tandis que le second engage, me semble-t-il, un point de vue ou une interprétation. Chez les auteurs consultés, *motivation* est pourtant souvent employé pour *iconicité*, ou, inversement, le terme *iconicité* lui-même est employé comme générique⁹. *Iconicité* peut aussi recevoir un sens technique assez éloigné de celui qui m'occupe ici, par exemple dans les théories de la grammaticalisation (telles que rapportées par Marchello-Nizia 2006), où est énoncé (p. 93) un « principe d'iconicité ('une forme, un sens') »¹⁰. Par ailleurs, si les termes peuvent être considérés comme interchangeables dans différents cas (les onomatopées par exemple), *iconicité* est privilégié pour la description du syntagmatique, ou à propos de l'expressivité, et *motivation* semble s'imposer lorsqu'il est question de sens (par exemple pour les tropes) et d'interprétation – on parle de (*re*)*motivation* pour l'analogie (voir Marchello-Nizia 2006), ou pour l'étymologie populaire. Dans ce qui suit, j'utiliserai le terme d'*iconicité* s'il est expressément employé par un auteur cité ou s'il s'impose de par le phénomène décrit, sinon j'emploierai essentiellement le terme de *motivation*, qui me paraît plus englobant, en précisant de quelle(s) motivation(s) il s'agit. En effet, de par sa polysémie, *motivation* sous-entend une idée de causalité qui, en tant qu'elle fait intervenir l'interprétation (et donc potentiellement la subjectivité), n'est pas étrangère à mon propos, puisque l'interprétation relève du sentiment linguistique.

Le tableau 2 (d'après Jan Holeš 2000), auquel j'ajoute des exemples, donne un premier aperçu de types de motivation¹¹.

Tableau 2 : Une première classification, d'après Holeš (2000)

1. Motivation directe : en a) onomatopées ; en b) mots expressifs et symbolisme phonétique, dont la motivation est plus indirecte	a) <i>Coucou, tictac, blabla, (une) teuf-teuf</i> b) <i>gargouiller, cliqueter, hubbub, whisper, klappern</i> (cliqueter) <i>ächzen</i> (gémir)
2. Motivation relative :	
- Morphologique (voir « arbitraire relatif »)	<i>dix-neuf, poirier</i> (Saussure) <i>vacher</i> est motivé ≠ <i>berger</i> ne l'est pas (Saussure) <i>Strasbourg, Alfortville, Wilhelmstraße</i>
- Sémantique (transpositions sémantiques : métaphores, métonymies, etc.)	Métaphores : <i>pied (de la montagne) ; bras (du fauteuil)</i> Métonymies : <i>oreille (espion) ; plume (écrivain)</i>

9 Voir aussi Eco (1988 [1973] : 196-232), à propos de l'icône dans la sémiotique de Peirce, laquelle est au fondement de certaines approches présentées.

10 L'auteur mentionne à plusieurs reprises ce principe, qui s'associe à des questions de simplicité du système.

11 Ullmann (1959b) propose une classification assez proche. Les exemples sont issus de différentes publications (Ullmann 1959b, Saussure 1985, Bühler 1969 [1933], Fonagy 1993, Paillard 2000) et de relevés personnels.

Saussure considère comme marginaux les cas tels que ceux présentés sous 1¹². Mais cette position, en termes d'arbitraire, est vite nuancée par la présentation de l'« arbitraire relatif » (on parle aussi de « motivation relative »), qui rend compte de la motivation compositionnelle, en composition et dérivation (*dix-neuf, poirier*, repris sous 2) : ici, chacun des éléments (*dix, neuf, poir-, -ier*) est arbitraire, mais les relations de ces éléments entre eux ne le sont pas. Les exemples de Saussure *vacher* (motivé sur *vache*) et *berger* (non motivé, alors même que *berge* existe) fournissent, en contrepoint, une démonstration supplémentaire. Enfin, j'ajoute dans la même case des exemples de composition comparables (la motivation est compositionnelle), mais néanmoins différents : dans ces noms propres, un élément – *bourg, ville, Straße* – est motivé (par relation avec un nom commun, lequel est immotivé), et l'autre ne l'est pas, mais pourrait l'être, selon un autre type de motivation – une motivation intertextuelle et historique, voir *Wilhelm* –, que des études onomastiques sur les fondements de la dénomination seraient amenées à (re)découvrir¹³...

J'ai présenté dans le tableau 2 les cas qui sont le plus souvent cités (voir § 2.1). Mais la présentation n'est pas complète : il faut encore rendre compte, d'une part des relations entre signe et référent autres qu'onomatopéiques, d'autre part des relations uniquement phoniques entre signes, enfin de différentes relations à l'intérieur du système. Je me base pour les deux premières sur les réflexions de Launay (2003), et je l'analyserai en partant de ce que Benveniste nomme des « modes de signifiante » (1974 : 63-66) : le *sémantique* concerne le discours ; le *sémiotique* concerne ce qui constitue le signe comme unité.

À partir de cette distinction :

(i) correspondent à une motivation d'ordre *sémantique* les cas où le signe (signifiant ou signifié) est (dit) motivé en rapport au référent¹⁴, qui apparaissent notamment avec des noms propres lors de l'expression de jugements linguistiques – voir (2) et (3) – ou de jeux avec les mots – (4), (5) et (6) :

- (2) *Connaissez-vous le Brouillon ? Ce petit cours d'eau ne mérite pas son nom. Il a de l'ordre, de la méthode* (J.-P. Kauffmann, *Voyage à Bordeaux*).
- (3) *Parme « compact, lisse, mauve et doux »* (Proust, *À la recherche du temps perdu*, commenté par Genette 1976, ch. « L'âge des noms », pp. 361–377)
- (4) « *Mon nom est Personne* » (Ulysse, dans *L'Odyssée*) (voir *Outis* en grec : « aucun homme, personne »)
- (5) *Ah ! qu'il est malin le Malin* (Valéry, *Mon Faust*)
- (6) *Ce mille-pattes n'avance pas*. (Exemple de Rey-Debove 1997 : 281)

(ii) correspondent à une motivation d'ordre *sémiotique* les relations au sein d'une des « branches » de ce que Saussure (p. 174-175) nomme « rapports associatifs », où se présente une « simple communauté des rapports acoustiques » : « *clément, justement, etc.* ». Ce type de motivation peut passer inaperçu, mais on en trouve des exemples dans l'histoire des mots. Le suivant est décrit par Ullmann (1959b) et par Frei (2003 [1929]) : *fruste* (« simple ») a vu son sens réinterprété en « rude, grossier » par association phonique et proximité sémantique avec *rustre*, à tel point qu'il n'est pas rare de trouver la forme *frustrer*. Sur un versant plus poétique,

12 Ils sont sans doute marginaux en français et dans de nombreuses langues (voir aussi Bühler 1969 pour un jugement similaire), mais la motivation phonique fait l'objet de différentes études en anglais et en arabe, où le phénomène n'est pas considéré comme négligeable. En anglais, il ne s'agit cependant pas de motivation phonique directe, mais de mimétismes systémiques, retrouvés au travers de séries de lexèmes (voir notamment Danon-Boileau 1993, Genette 1976, Paillard 2000).

13 Les études toponymiques sont un champ privilégié de la recherche de motivation (voir Kristol 2002). On trouvera chez Privat (2006) une discussion de récits toponymiques « motivants » à propos du nom *Saint Privat-du Dragon*. Voir aussi chez Genette (1976), Barthes (1967) et Wilmet (1988) des analyses des nombreuses remarques de Proust sur les noms propres.

14 Précisons que j'entends par *référent* une représentation de la chose, et non la chose elle-même. Eu égard à la question de la motivation, il ne peut en effet s'agir que de représentation.

on peut citer des rapprochements établis par Leiris (*gigogne - cigogne ; Adèle - citadelle*), ou des séries du même auteur¹⁵, comme celle-ci, commentée par Genette (p. 420) : *pendule, scrupule, calcul, crépuscule, mule*. Ici s'opère la création *ex nihilo* de motivation par simple rapprochement des mots sur des bases phoniques – bel exemple de jeu de mots.

Toujours dans le cadre des motivations d'ordre *sémiotique*, la notion de « rapport associatif » (« communauté de sens ») chez Saussure lui-même permet de décrire une autre motivation, qu'on peut nommer « association d'idées », association de contigüité ou de similarité. Nous voilà dans le domaine des tropes : métonymie et métaphore.

Enfin, la notion d'analogie, toujours chez Saussure, permet de décrire des rapports de motivation dits « diagrammatiques » (voir Apothéloz 2003) : ce terme renvoie, non pas à des rapports simples entre termes, mais à des rapports de rapports, qui s'illustrent notamment par les constructions de paradigmes, en morphologie constructionnelle : le paradigme de *changement, armement*, celui de *pommier, poirier, fraisier* ; ou encore celui de *sagesse, politesse, tristesse*, etc. On peut parler de « motivation systémique » – il s'agit en fait de ce que rapporte Saussure dans sa description de l'arbitraire relatif (voir *supra*).

Un autre type de motivation s'exerce au niveau de la phrase et de l'énoncé, où l'ordre des mots dans les langues a pu parfois être décrit dans les termes d'une adéquation à la pensée ou au « tableau » représenté (voir, chez Hagège 1985 : 204-249 et chez Genette 1976 : 207-257, une revue des positions, principalement aux XVII^{ème} et XVIII^{ème}). Genette parle de « mimologisme phrastique » lorsque les relations dans la phrase sont isomorphes de ce qu'elles sont supposées décrire : c'est le fameux *veni vidi vici* de César, déjà analysé par Jakobson (1963 et 1966), où les actions sont nommées dans l'ordre où elles sont exécutées¹⁶. Iconicité encore : la duplication de mots (*il est bête, mais bête !*), l'accent d'insistance, l'allongement (*j'en ai maaaaare !*), tous moyens expressifs et ludiques qui motivent les énoncés. Enfin, au niveau du texte, la figure d'*hypotypose*, définie en termes de « tableau », de « peinture » de l'expression fait inmanquablement penser à un mimologisme textuel.

2.3. Pertinence de la notion de motivation en sciences du langage

Chez les linguistes ou les sémioticiens qui les abordent, les notions de motivation et/ou d'iconicité donnent lieu à des prises de position parfois très contrastées, selon les types de motivation choisis et les exemples donnés : soit les exemples sont considérés comme marginaux ou hors système (on a cité Saussure et Bühler à propos des mots onomatopéiques), soit ils sont vus comme représentant un fait majeur, qui invite à reconsidérer tout l'édifice (voir Launay 2003, Rico 2005, Fonagy 1993, Lehmann 2005, Guiraud 1986, Calvet 2010) ; certains y voient aussi un phénomène qui se réalise davantage dans certaines langues (Bohas et Dat 2003 pour l'arabe et l'hébreu, Paillard 2000 pour l'anglais). D'autres encore intègrent simplement la question dans leurs analyses ([Reichler-]Béguelin 1990, 1993, 1995 et 2002, Apothéloz 2002 et 2003, Ullmann 1959b) ; voir aussi Coseriu (1997), qui mentionne, à propos de la traduction, le cas de la fonction « icastique » (imitative) dans les emplois non canoniques des langues (pp. 30-31). Enfin, on trouve chez Koch et Marzo (2007) une étude réglée de la, ou plutôt des motivations lexicales, sous les angles de la forme (composition et dérivation) et du sens (« association de sens », *i. e.* tropes) dans différentes langues, mais centrée sur le français. Le résultat principal de cette étude synchronique montre la présence massive de motivation sémantique dans le cadre de la polysémie des lexèmes, c'est-à-dire dans les relations entre leurs sémèmes, comme par exemple pour *arriver* 'to happen' – 'to arrive' ; *femme* 'woman' – 'wife' (p. 275).

Je présente ci-dessous quelques thèmes ou domaines des sciences du langage où la notion de motivation est considérée comme pertinente, et dans le paragraphe 4 *infra* des cas où le

15 « Alphabet », dans *Biffures*.

16 Voir aussi Eco (1988), pour cet exemple. Bien que le phénomène soit différent, on parle, ici aussi, d'iconicité diagrammatique.

sentiment linguistique s'ancre dans la recherche de motivation – les deux séries n'étant pas disjointes, comme il apparaîtra. Les exemples suivants relèvent aussi bien de la diachronie que de la synchronie :

- morphologie dérivationnelle : motivation (*sagesse, politesse*, etc.) – perte de motivation (*plombage ; pompier*, démotivés par rapport à *plomb* et *pompe*, voir Roché 2004) ;
- composition et figement : une des marques du figement est l'opacité, c'est-à-dire la perte de motivation compositionnelle (voir chez Lecolle 2007 un aperçu de ces questions) : c'est le cas de *embonpoint_N* (de « être en bon point », Ullmann 1959b), de *panier percé* pour qualifier une personne dépensière. Ceux-ci, pourtant, conservent une part de motivation, et il serait plus juste de dire qu'un type de motivation s'estompe (contrairement à ce que la structure laisse entendre, *panier percé* ne désigne pas un panier !), tandis qu'un autre (métaphorique ici) s'installe ou demeure ;
- étude de séries lexicales, motivées diagrammiquement : *blackhead, blacklist, blackmail* pour l'anglais (Paillard 2000) ; *sous-chef, sous-lieutenant, sous-commissaire, sous-bibliothécaire* par exemple pour le français. Dans *Penser/classer*, Perce joue de telles séries lexicales, en miroir :

(7) *Il y a les sous-vêtements, les vêtements et les survêtements, cela sans idée de hiérarchie. Mais s'il y a des chefs et des sous-chefs, des sous-fifres et des sous-ordres, il n'y a pratiquement jamais de sur-chefs ou superchefs* (Perce 1985 : 162).

- les « locutions géminées » (terme de Paillard 2000 : 99) peuvent être vues comme le résultat d'une attraction phonique réciproque, relevant des « associations sonores » mentionnées *supra* : *huff and puff, make and beak, pay and display, meals on wheels, teeny-weeny, wear and tear* ; en français, *méli-mélo, tic tac, boire et déboires* (titre de film) en sont des exemples¹⁷ ;
- études de la polysémie en sémantique lexicale (approche synchronique) : comme dans certains exemples de Koch et Marzo (2007), *aile* (de bâtiment), *aile* (de moulin) sont motivés par métaphore sur *aile* (d'oiseau, d'avion) ;
- études étymologiques systémiques (voir les analyses de Guiraud 1986) ;
- études des changements de sens sur des bases tropiques en diachronie (*bureau, style* – métonymies). Métonymies et métaphores peuvent être remotivées (voir Bonhomme 1998 ; pour *style*, voir Ullmann 1959a : 285) ;
- études d'onomastique. On considère généralement que le nom propre est opaque, ou plutôt que sa motivation éventuelle ne joue plus aucun rôle dans l'identification d'un particulier : M. Leboucher exerce peut-être, mais pas nécessairement, la profession de boucher. À l'opposé, un nom propre peut être remotivé : (en simplifiant) si M. Leboucher se trouve, par hasard, être boucher, on ne manquera pas de faire le rapprochement. Enfin, c'est bien à la motivation des noms de personnages et de lieux que s'intéresse l'ononastique littéraire ;
- rhétorique et stylistique des figures (voir ci-dessous § 3).

À partir de ces exemples et au-delà, on peut dire que les phénomènes et les formes ne sont, en définitive, ni totalement arbitraires ni totalement motivés : motivation et arbitraire sont en relation dialectique. Je terminerai donc cette section par deux remarques :

(i) d'un point de vue diachronique, il est souvent mentionné un mouvement de la motivation vers l'arbitraire (voir ci-dessus pour le figement, le nom propre...), ainsi que dans

17 On est déjà ici dans le jeu de mots. En réalité, les locutions géminées me semblent figurer une transition entre, d'un côté, jeu et fait de discours et, de l'autre, fait de langue, lorsqu'elles sont lexicalisées.

le sens inverse (remotivation). Mais ce va-et-vient n'est pas un aller et retour, car il ne ramène pas au point de départ. Hagège (1985) :

« Ainsi, du conventionnel au conventionnel en passant par le motivé, les langues humaines parcourent indéfiniment une série de cycles. » (p. 166)

(ii) d'un point de vue synchronique. Partons d'un exemple de morphologie constructionnelle¹⁸ : en français, *allumette* est construit et motivé sur *allumer* ; dans d'autres langues, le nom correspondant est également construit et motivé, mais sur d'autres bases : par exemple *Streichholz* en allemand sur *streichen* ('frotter') et *Holz* ('bois') ; en italien, *fiammifero* ('flamme-porter'). Il y a donc au sein même de la motivation une part d'arbitraire¹⁹. On pourrait faire une démonstration comparable avec les tropes : en espagnol, *allumette* se dit *fosforo* ('phosphore') par métonymie. Pourquoi cette métonymie-là ? Prenons un exemple de français : pourquoi une métonymie de l'instrument (*plume*) pour dénommer l'écriture et l'écrivain, plutôt qu'un autre procédé, ou aucun « procédé » ? Et, comme métonymie de l'instrument, pourquoi *plume* et non, par exemple, *papier* ou *parchemin* ? Par ailleurs, si cet exemple de trope est (peut-être) encore vivant, du moins reconstituable, d'autres nécessitent une connaissance et une interprétation rétrospectives pour être ressentis motivés. On trouvera aussi chez Danon-Boileau (1993) et chez Hagège (1985) des réserves plus cruciales encore à propos de l'interprétation « motivante » de l'ordre des mots dans la phrase, qui rejoignent les débats rapportés par Genette (1976) : qu'est supposé refléter tel ou tel ordre ? Quel est l'ordre le plus motivé, et par rapport à quoi ?

Ainsi, si certains types de motivations sont simplement constatables (iconicité des constructions morphologiques et des paradigmes), d'autres, comme l'iconicité supposée de l'ordre des mots ou la motivation due aux tropes, relèvent nécessairement d'une interprétation, synchronique ou rétrospective. De l'interprétation à la subjectivité, en dehors des constatations étayées des spécialistes, le glissement est aisé, que ce soit dans le cadre, « sérieux », du sentiment linguistique profane ou dans celui, ludique, des jeux de mots.

2.4. Motivation et sentiment linguistique

Pour le sentiment linguistique « profane », la motivation est omniprésente. Genette parle à son propos d'instinct (p. 486), de « pulsion de sens » : en effet, elle répond à une recherche de lisibilité et d'interprétation. En outre, la distinction, fondatrice pour la linguistique issue de Saussure, des points de vue synchronique et diachronique n'apparaît pas avec la même pertinence pour le sujet parlant, si bien qu'une description de la langue en termes de motivation peut mêler les points de vue. Le mélange et la superposition entre sens actuel (démotivé) et sens passé, avec sa motivation, peut d'ailleurs être une base de jeux de mots, comme dans le cas des défigements (voir § 3) ou de la remotivation des noms propres.

Je présente ci-dessous quelques cas où la (recherche de) motivation, dans tous les sens du terme, joue un rôle dans le sentiment linguistique tel qu'on peut le reconstituer. Les linguistes qui étudient les phénomènes découlant de cette « pulsion de sens » signalent son influence sur l'évolution de la langue (notamment avec l'étymologie populaire, voir *infra*).

– Production de néologismes de forme sur la base de modèles de dérivations existants²⁰ : *bouffothèque*, *pizzathèque* (cf. *bibliothèque*, *médiathèque*). Hagège (p. 256–257) signale que les entreprises de modernisation du lexique dans différentes langues (tamoul, vietnamien, somali, géorgien) privilégient, au détriment de l'emprunt, les formations néologiques autochtones, car motivées ;

18 L'exemple est tiré de Fradin (2003 : 223). Je n'aborde ici que le rapport interne au système, mais le nom présente également une part de motivation par rapport au référent.

19 La comparaison des langues est l'argument classique de l'arbitraire, mais l'exemple part ici de noms motivés (et arbitraires) au sein même de leur langue.

20 Voir Sablayrolles dans ce volume.

- analogie grammaticale : *il a mouru* formé sur le modèle de *il a couru* chez des enfants d'âge préscolaire ;
- accord « sylleptique » au pluriel sur un nom collectif : le sens prévalant sur la grammaire, l'accord grammatical est remotivé – *la famille se réunissent* ;
- questions portant sur la motivation du genre : *la ministre* ou *le ministre* ?
- réanalyse²¹ et « fausses coupes » : *bikini* (inanalysable en français), décomposé en *bi* + *kini* est à l'origine du néologisme *monokini* (Apothéloz 2002) ;
- « étymologie populaire ».

L'étymologie populaire est souvent mentionnée dans le cadre de l'analyse du sentiment linguistique²² (voir Chambon 1986, Frei 2003, Genette 1976, Jakobson 1963, Ullmann 1959a et b, Fonagy 2003, Wilmet 1988, Launay 2003, Lehmann 2005, [Reichler-]Béguelin 1990, 1993, 1995, 2002). [Reichler-]Béguelin (1993) en propose la définition suivante (p. 239) :

Le qualificatif d'« étymologie populaire » est traditionnellement donné au fait de rapprocher, consciemment ou non, deux unités lexicales entre lesquelles il n'existe pas de lien morpho-sémantique avéré.

Pas de lien avéré donc, mais un lien de sens envisagé, supposé par les locuteurs, sur des bases phoniques ou morphologiques. Voici quelques exemples : *forcené* = *fors sené* ('hors du sens'), rapproché de *force* et interprété en conséquence ; *péage* ('lieu où l'on paye') supposé en lien morphologique avec *payer* sur le modèle de *lavage/laver* ; *ouvrable* (sur *œuvrer*, 'travailler'), interprété à partir de *ouvrir*, entraîne l'interprétation de *jours ouvrables* comme « jours où les magasins ouvrent » ; *secte*, de *sequi* ('suivre') rapproché de *sectionner*, etc. Les motivations sont d'ailleurs de types différents : par le biais du signifié actuel, c'est l'étymologie supposée de *secte* qui est reconstituée rétrospectivement, alors que ce sont des liens morphologiques vivants qui font interpréter *péage* ou *ouvrable*, et que ce sont des liens paronymiques qui jouent pour *forcené*. Certains parlent à propos de l'étymologie populaire de « pulsion étymologique », d'« instinct analogique » (Frei 2003), ou encore d'« attraction paronymique » : de fait, comme le signale aussi Jakobson, elle se rapproche de la paronomase.

Ceci nous amène aux jeux de mots, dont certains peuvent être vus comme le versant ludique de cette pulsion interprétative.

3. Jeux de mots - motivation et remotivation

On se rappellera ici des propositions de Culioli et d'Auroux, signalant que les jeux de langage peuvent être vus comme une manifestation de la conscience épilinguistique (voir *supra* § 1). C'est en tant que tels que je les aborde maintenant, à partir d'exemples.

Les jeux de mots peuvent être fort divers ; il paraît difficile, peut-être réducteur et même sans intérêt d'en donner une délimitation. Pour le propos de cet article, j'en adopterai donc une acception large, pour laquelle je retiendrai le pluriel de *mots* : les jeux de mots examinés mettent en jeu une relation entre « mots », dans laquelle se dessine potentiellement une motivation. On y retrouvera des parentés avec certains faits présentés précédemment, mais, par différence avec ceux-ci, on peut dire que le jeu de mots : (i) relève de la parole (vs langue), (ii) est délibéré et relève, à ce titre, d'une intuition ou d'une conscience

21 Étudiée dans le cadre (diachronique) de la grammaticalisation, la réanalyse est un phénomène syntaxique qui, selon certains, repose en première instance sur une interprétation sémantique (voir Marchello-Nizia 2006). Voir aussi des exemples chez Frei (2003).

22 Elle est aussi mentionnée en tant que cause de changement linguistique, sous le terme d'« attraction paronymique » (Ullmann 1959a). Voir Nyckees (1998 : 124-130) pour une discussion, dans le cadre général des causes du changement linguistique.

épilinguistique²³, (iii) est ponctuel, en ce sens qu'il n'est pas destiné à s'installer et qu'il ne s'agit pas non plus d'un dépôt de l'histoire.

Les exemples retenus ne constituent pas un corpus à proprement parler ; il s'agit de collectes conjoncturelles, dans certains types de discours : pour l'essentiel des extraits d'humoristes, des publicités, des titres, soit de presse, soit d'ouvrages. Ces énoncés sont donc produits par des « professionnels » ou des praticiens de la langue, dont je suppose par définition qu'ils prennent appui sur un sentiment linguistique aiguïté : dans ce contexte, il s'agit de lieux discursifs spécifiques où le locuteur pèse particulièrement ses mots, puisque l'énoncé – c'est vrai particulièrement pour les titres d'ouvrages – est destiné à demeurer, et engage quelque chose du locuteur lui-même. Le jeu de mots relevant pour moi de la fonction poétique, je me permettrai également de citer des exemples considérés comme littéraires ou poétiques.

3.1. Motivation « créée » vs « retrouvée »

Certains énoncés ludiques ou poétiques se basent, pour l'exploiter, sur une motivation supposée ou réelle, mais d'autres la créent en quelque sorte de toutes pièces, pour l'exhiber : sur ce mode, on pourrait, pour le simple plaisir de détourner un exemple sérieux – celui de Saussure cité précédemment (tableau 2) –, motiver *berger* en l'associant à *berge* (le berger serait celui qui garde des berges, comme le vacher garde des vaches). Cet exemple inventé retrouve les motivations littéraires relevées chez Proust ou Leiris (association, chez ce dernier, de *capucin* et *capucine*). Voici, dans cette idée, un exemple d'Éluard où, comme chez Leiris (voir § 2.2.), se présentent paronymie et (re)motivation personnelle :

(8) *Lingères légères* (recueil, 1945)

Dans l'exemple suivant, qui joue sur le rapport nom propre/nom commun, c'est bien la parole elle-même attribuée au Christ qui produit une motivation sémantique :

(9) *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église* (Évangiles)

Ullmann (1959b) souligne la subjectivité de la motivation : ainsi, dans l'exemple (8), on peut, comme lecteur, voir ou ne pas voir une motivation due au rapprochement paronymique, de même que dans d'autres paronomases. À partir de cette observation, on peut peut-être suggérer que la motivation joue un rôle dans le jugement des jeux de mots à réception : seraient jugés comme non « gratuits » (en termes esthétiques ou rhétoriques) ceux qui renvoient à une (re)motivation qui ne serait pas simplement celle de l'auteur, mais qui ferait écho au sentiment linguistique du récepteur.

Mes exemples englobent donc différents cas de figure : (i) présence d'une motivation d'un ordre ou d'un autre, et utilisation de cette motivation ; (ii) remotivation ; (iii) création d'une motivation de toutes pièces.

3.2. Exemples de jeux de mots et discussion

Le jeu de mots étant souvent multi-factoriel, il est difficile et parfois vain de délimiter un et un seul type de motivation. Outre la motivation, plusieurs paramètres entrent dans les analyses, notamment le lexique, la morphologie et la syntaxe. Le classement ci-dessous n'est pas un classement de catégories *a priori* ; il repose plutôt sur la parenté empirique des exemples, que je tente de décrire au fur et à mesure.

– Paronomases

23 Sont donc éliminés les « jeux de mots » qui ne seraient pas intentionnels, les « perles ». On peut sans doute parler aussi d'intuition épilinguistique et de motivation dans ce cas, mais celles-ci seraient à envisager selon d'autres perspectives.

Sont rapportés ici des exemples issus de différents ouvrages.

- (10) a) *traduttore traditore* ; b) *Mentor, menteur* ; c) *I like Ike* (Jakobson 1963) ; d) *claustration, castration* (Hugo, cité par Fromilhague 1995) ; e) *l'affreux Alfred* (Jakobson 1963)

Au-delà de sa définition²⁴, la « marque de fabrique » de la paronomase consiste à tirer argument d'un rapprochement des formes pour un rapprochement des sens : la juxtaposition en parataxe de 10 a), b), d), ainsi que la relation nom-épithète de e) s'interprètent comme un jugement prédicatif. Conformément à l'appréciation proposée ci-dessus, la paronomase réussie serait alors celle où la proximité syntagmatique et phonique des signes a une réelle lisibilité, appuyée par la syntaxe. Jugé à cette aune, le rapprochement opéré en c) *I like Ike*, qui mobilise les seuls signifiants (la syntaxe n'étant pas prédicative) me paraît gratuit : il serait peut-être plus approprié de rapporter cet exemple à un autre type de motivation, simplement phonique.

– Mimétisme phonique

Je rappelle ici des instances connues d'allitérations ; celles-ci sont doublement motivées, d'une part par rapprochement phonique de mots entre eux, d'autre part par évocation de l'extra-linguistique :

- (11) *Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes* (Racine, *Andromaque*).
(12) *Und hohler und hohler hört man's heulen* (Schiller, *Der Taucher*, cité par Bühler 1969)

– Jeux morphologiques

Certains énoncés opèrent un rapprochement phonique, qui n'est pas simplement fondé sur des sons, mais sur des segments entiers ; ceux-ci apparaissent alors (à tort ou à raison pour la linguistique) comme des morphèmes, *i. e.* des unités de première articulation (-*ence* en (13), -*songe* en (15), par exemple). La répétition n'est pas alors simplement une répétition de sons, mais aussi de (supposées) unités de sens : à travers cette répétition, se produit un jeu de reconnaissance du même et de l'autre, tout à la fois sur les plans du signifiant et du signifié, créateur de motivation – voir (13), (14), (15) et (16).

À cela s'ajoute le rôle de la syntaxe et du sens des termes. Les trois premiers exemples présentent une syntaxe énumérative qui, à la différence du *veni vidi vici* discuté plus haut, ne reçoit pas une lecture (diagrammatique) de pure succession : en effet, le sens des syntagmes oriente l'interprétation des énoncés plutôt en termes de causalité – (13) et (14) – et d'équivalence – (15) :

- (13) *Défense nationale, dépense nationale, démence nationale* (Slogan politique)
(14) *Inactif aujourd'hui, radioactif demain* (Slogan politique français des années 70)
(15) *Songe, mensonge* (exemple de [Reichler-]Béguelin 1993)

En (16) enfin, outre le jeu morphologique motivé interne à l'énoncé (ainsi que l'évocation d'une formule célèbre : *Science sans conscience...*), le titre de manifestation est motivé en rapport à son référent (l'étude scientifique de la conscience) – c'est d'ailleurs souvent le cas

24 « Association de termes ayant des profils phonétiques proches » (Fromilhague 1995).

pour les titres d'ouvrages ou de colloques, par exemple, mais aussi pour les noms propres de groupes sociaux (associations, groupes culturels, partis politiques²⁵).

- (16) *Quand la conscience fait science* (flyer de présentation du 12ème forum des Sciences cognitives, Paris, mars 2013).

– Jeu sur le rapport mot/chose et mimologisme primaire

L'exemple (17) est issu d'une chronique radiophonique de l'humoriste François Morel. Plus sérieux que joueur, celui-ci fait référence à la politique de la France vis-à-vis des « Roms » et, plus généralement, au sort de ce peuple.

- (17) *Les « Romanichels » sont devenus des « Romanos », qui sont devenus des « roms ». Un jour, on dira des « Ro », et puis des « Rr », et puis on n'aura plus besoin de les prononcer parce qu'ils se seront éteints.* (*Politis*, 5 juillet 2012)

À la différence de simples onomatopées, le mimologisme primaire de cet énoncé ne s'établit pas directement entre mot et référent, mais par la comparaison entre les formes dénominatives (diminution de la taille du mot) dans l'avancement de l'énoncé. On parlera, là aussi, de motivation diagrammatique.

– Parallélismes de forme et de sens et jeux de miroir

Je rassemble ici des jeux sur la forme de l'énoncé : chiasmes – (18) à (23) – et parallélismes avec opposition sémantique – (24) à (26). La forme de l'énoncé épouse ou exhibe une mise en relation des sens, et on peut parler de réalisations diagrammatiques. Comme en (16) ci-dessus, certains titres de colloques ou de textes sont motivés par rapport à leur référent.

- (18) *Vivre tous simplement pour que tous puissent simplement vivre* (attribué à Gandhi)
(19) *Le roi des vins, le vin des rois* (publicité)
(20) *Langage poétique, poétique du langage* (titre, dans Genette 1969)
(21) *Analyse de contenu et contenus d'analyses* (titre d'un ouvrage de Ghiglione et Blanchet 1991)
(22) *Sémiotique de l'espace, espace de la sémiotique* (annonce de colloque 2013)
(23) *Naturellement délicieux, délicieusement naturel* (publicité magasin d'alimentation)

En (24), (25) et (26), le parallélisme ne passe plus simplement par la forme des mots, mais aussi par leur signification lexicale, exploitée dans des jeux d'opposition et de miroir. Il s'agit ici d'une construction complexe engageant formes et relations entre ces formes, significations et relations entre ces significations, rythme phrastique, qui fonde une motivation touchant les énoncés entiers – et non leurs segments.

- (24) *Il faut bien qu'il y ait des naufrageurs puisqu'il y a des naufragés. Ce passif implique cet actif, et ceux-là fabriquent ceux-ci.* (Alfred Jarry, cité par J. Rey-Debove 1997 : 257)
(25) *Plus de réfugiés, moins de refuges* (titre *Politis*, 14/02/2013)
(26) *Le court en dit long* (nom d'un festival annuel de courts métrages, Paris)

25 Ceux-ci peuvent être motivés de manière ludique (noms de groupes musicaux ou d'associations : un exemple *Sauvons les Riches*, nom propre motivé par antiphrase) ou (platement) descriptive (noms de partis ou d'associations aussi). La dénomination de ces collectifs est porteuse d'enjeux divers – les observations qu'on peut en tirer ne sont pas sans rapport avec l'étude de Bosredon (1997) sur les noms de tableaux. Pour une approche théorique et descriptive des noms propres de groupes sociaux français, voir Lecolle (2014b).

– Jeu sur les doubles sens et la polysémie

J'aborde à présent un autre type de jeu sur la motivation, fondé sur ce que Launay (2003) nomme une « connotation sémantique ». Se dessinent ici des rapports associatifs de sens, basés sur la polysémie²⁶ : *quotidien* ('journal quotidien', 'relatif à la journée') en (27), *vert* ('écologique', 'non mûr' pour un fruit) en (28), *expect* ('attendre', 'attendre un enfant') en (29).

(27) *Des jours sans quotidien* (titre *Télérama* 13/02/2013, à propos de grèves de diffuseurs de journaux)

(28) *Les Verts ne sont toujours pas mûrs.* (*France Inter*, revue de presse 2006)

(29) *What to expect when no one is expecting?* (titre d'un ouvrage de Jonathan Last portant sur le déclin démographique dans différents pays : Allemagne, États-Unis)

– Défigement

Nombreux sont les cas de jeux de mots basés sur une remotivation d'énoncés figés – voir aussi (26) *supra*. En voici trois. Ils se rapprochent de la polysémie, en ce qu'ils mettent en présence deux sens, dont l'un est non compositionnel et (relativement) opaque, et l'autre compositionnel et motivé, en général en rapport avec la situation ou le référent.

(30) *Depuis 20 ans, il joue sa vie sur scène* (titre *Télérama* 2002)

L'article qui suit le titre rapporté en (30) est un portrait de l'acteur Philippe Caubère, connu pour créer et jouer des spectacles autobiographiques : c'est donc, littéralement, (l'histoire de) sa vie qu'il joue. Son jeu théâtral est par ailleurs marqué par un engagement émotionnel intense, d'où l'autre sens de *joue sa vie* : c'est comme s'il devait mourir, dit le titre.

(31) *Mississippi, le roman-fleuve de l'Amérique* (titre roman, B. Brigouleix)

L'énoncé-titre (31) met en co-présence syntagmatique l'expression figée (*roman-fleuve* : 'roman très long') et sa résolution défigée : l'énoncé désigne un roman qui porte sur un fleuve, le Mississippi, dont le nom et la localisation (l'Amérique) sont cités. La motivation est double, puisque le roman, référent de la désignation, traite précisément de ce fleuve.

(32) *Le train où vont les choses* (titre d'un album de Fred)

(32), enfin, reprend, de manière très réussie, le sens compositionnel, motivé et concret d'une expression dont le sens figé est général et abstrait : l'exemple est le titre d'un album de bande dessinée qui relate, par le dessin et la parole, l'histoire d'un train (d'une locomotive)²⁷. Le titre et certaines vignettes de l'album présentent ces « choses » comme de vraies choses, dont l'énoncé du titre laisse supposer qu'elles vont (se déplacent) bel et bien dans ce train... En fait, dans l'album, le SN *les choses* oscille entre une référence générique et abstraite et cette référence concrète, jamais réellement atteinte. Si l'on tient compte de cette interprétation intertextuelle (le titre s'évaluant en lien avec l'album), on peut dire que, dans une même occurrence de formule, se déploient deux sens totalement exclusifs l'un de l'autre, ayant

²⁶ Voir les analyses de Koch et Marzo (2007).

²⁷ Merci à François Lecolle, (entre autres) amateur éclairé de bandes dessinées pour ses commentaires de l'album et de l'exemple lui-même.

chacun leur autonomie mais se répondant néanmoins. Le jeu naît de ces complétives et de leur mise en écho surprenante. Davantage qu'au défigement, le procédé s'apparente d'ailleurs à l'exploitation, suggestive et poétique, d'une homonymie phrastique.

On le voit avec cet exemple, les jeux de mots les plus réussis manifestent une connaissance ou une intuition intime de la langue en ce qu'ils utilisent, mais aussi découvrent et créent des motivations, fondées sur des procédés divers (mise en relation syntagmatique de mots, évocations, imitation d'un référent...). Poésie et jeux de mots s'affranchissent, dans cette exploration, des nécessités de vérifiabilité qui sont les règles professionnelles des linguistes. Dès lors, on peut se demander quelles sont les limites : *quotidien* – exemple (27) – a bien deux significations, qui sont exhibées ici ; mais *songe* et *mensonge* – exemple (15) – sont-ils apparentés ? Peu importe : l'énoncé les apparie, et le récepteur acquiesce.

Conclusion

À la lumière des études et des auteurs convoqués, Genette (1976 : 486–487) note, à la fin de *Mimologiques*, que le cratylisme séduit et fait rêver, ce qui n'est pas le cas de la « théorie raisonnable » d'Hermogène – la théorie conventionnaliste. Avec les jeux de mots et les écrits poétiques, c'est bien ce « cratylisme ludique » (p. 490) qui est à l'œuvre.

Mais les jeux de mots sont la partie émergée de l'iceberg que constitue plus généralement le sentiment linguistique du sujet parlant, lequel s'illustre dans différents faits de langage. Ces faits, basés sur la recherche intuitive ou explicite de motivation révèlent la compétence linguistique des locuteurs. On a vu ici en quoi ils se laissent décrire dans les termes d'une continuité avec d'autres faits linguistiques plus souterrains, marginaux ou plus importants : imitation du référent ou de ses manifestations (onomatopée, jeux onomatopéiques) ; figement-démotivation / défigement-remotivation ; construction morphologique sérieuse ou ludique ; mise en relation de sons et de sens entre des mots (paronomase et étymologie populaire), etc. Mais on a vu aussi en quoi ils constituent une rupture avec ces faits, par leur caractère délibérément ludique ou poétique, témoignage d'un goût de la langue et de sa connaissance intime.

Ainsi, alliant rapport des locuteurs à la langue et créativité linguistique, les jeux de mots sont aussi par là-même des révélateurs indirects de la langue, ou des langues. À ce titre, ils ont toute leur place dans la description linguistique.

Références bibliographiques

- Apothéloz, Denis. 2002. *La construction du lexique français. Principes de morphologie dérivationnelle*. Paris : Ophrys.
- Apothéloz, Denis. 2003. Le rôle de l'iconicité constructionnelle dans le fonctionnement du préfixe *in-*. *Cahiers de Linguistique Analogique* 1. 35–63.
- Auroux, Sylvain. 1989. Introduction. In Sylvain Auroux (dir.) *Histoire des idées linguistiques, tome 1*. Liège-Bruxelles : Mardaga. 13–37.
- Auroux, Sylvain. 1994. *La révolution technologique de la grammatisation*. Liège : Mardaga.
- Authier-Revuz, Jacqueline. 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, tome 1 et tome 2. Paris : Larousse.
- Barthes, Roland. 1972 [1967]. Proust et les noms. In *Le degré zéro de l'écriture*. Paris : Éditions du Seuil.
- [Reichler-]Béguelin, Marie-José. 1990. Conscience du locuteur et savoir du linguiste. In Ricarda Liver, Iwar Werlen & Peter Wunderli (éds.), *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft*. 208–220. <http://www2.unine.ch/webdav/site/linguistique.francaise/shared/documents/MelEngler.pdf> (consulté le 10 février 2009)
- [Reichler-]Béguelin, Marie-José. 1993. Le fonctionnement de l'étymologie populaire. *Annales de l'université de Neuchâtel* 1992-1993. 238–249.
- Béguelin, Marie-José. 1995. Saussure et l'étymologie populaire. In Claudine Normand & Michel Arrivé (éds.), *Saussure aujourd'hui*. Numéro spécial *LINX*. 121–138.

- Béguelin, Marie-José. 2002. Étymologie populaire, jeux de langage et construction du savoir lexical. *Semen* 15. 155–172.
- Benveniste, Émile. 1966. Nature du signe linguistique. *Problèmes de linguistique générale, I*. Paris : Gallimard. 49–55.
- Benveniste, Émile. 1974. *Problèmes de linguistique générale, II*. Paris : Gallimard.
- Bohas, Georges & Dat, Mihai. 2003. Un aspect de l'iconicité linguistique en arabe et en hébreu : la relation du signe linguistique avec son référent. *Cahiers de linguistique analogique* 1. 15–33.
- Bonhomme, Marc. 1998. *Les figures clé du discours*. Paris : Seuil.
- Bosredon, Bernard. 1997. *Les titres de tableaux : une pragmatique de l'identification*. Paris : PUF.
- Bühler, Karl. 1969 [1933]. L'onomatopée et la fonction représentative du langage. In Jean-Claude Pariente (éd.), *Essais sur le langage*. Paris : Les Éditions de Minuit. 113–132.
- Calvet, Louis-Jean. 2010. *Le jeu du signe*. Paris : Éditions du Seuil.
- Chambon, Jean-Pierre. 1986. Remarques sur la notion d'étymologie populaire. *Travaux Neuchâtelois de linguistique* 11. 37–50.
- Coseriu, Eugenio. 1997. Portée et limites de la traduction. *Cahiers de l'École de Traduction et d'Interprétation* 19. Genève. 19–34.
- Coseriu, Eugenio. 2001a [1968]. L'homme et son langage [Der Mensch und seine Sprache]. In Hiltraud Dupuy-Engelhard Jean-Pierre Durafour & François Rastier (éds.), *L'homme et son langage* (Bibliothèque de l'information grammaticale 46). Louvain-Paris-Sterling : Éditions Peeters. 13–30.
- Coseriu, Eugenio. 2001b [1982]. Au-delà du structuralisme. In Hiltraud Dupuy-Engelhard Jean-Pierre Durafour & François Rastier (éds.), *L'homme et son langage* (Bibliothèque de l'information grammaticale 46). Louvain-Paris-Sterling : Éditions Peeters. 109–115.
- Culioli, Antoine. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Tome 1. Paris-Gap : Ophrys.
- Culioli, Antoine. 2002. *Variations sur la linguistique - Entretien avec Frédéric Fau*. Paris : Klincksieck.
- Danon-Boileau, Laurent. 1993. De quelques préjugés relatifs à l'usage des notions de motivation et d'iconicité. *Faits de Langue* 1. 79–87.
- Eco, Umberto. 1988 [1973]. *Le signe* [Segno]. Bruxelles : Éditions Labor.
- Eco, Umberto. 1994. *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne* [La ricerca della lingua perfetta nella cultura europea]. Paris : Éditions du Seuil.
- Fonagy, Ivan. 1993. *Physei/Thesei*, l'aspect évolutif d'un débat millénaire. *Faits de Langue* 1. 29–45.
- Fradin, Bernard. 2003. *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : PUF.
- Frei, Henri. 2003 [1929]. *La grammaire des fautes*. Rennes : Ennoia.
- Fromilhague, Catherine. 1995. *Les figures de style*. Paris : Nathan Université.
- Genette, Gérard. 1976. *Mimologiques. Voyage en Cratylie*. Paris : Éditions du Seuil.
- Guiraud, Pierre. 1986 [1967]. *Structures étymologiques du lexique français*. Paris : Payot.
- Hagège, Claude. 1985. *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*. Paris : Fayard.
- Holeš, Jan. 2000. Est-ce que le signe linguistique est motivé ?. *Acta Universitatis Palackianae Olomucensis* (Philologica 76). 133–137. http://publib.upol.cz/~obd/fulltext/Romanica-9/Romanica-9_14.pdf (consulté le 10/12/2014).
- Houdebine, Anne-Marie. n.d. *L'Imaginaire linguistique (IL)*. <http://im-ling.voila.net/accueil.htm> (consulté le 10/12/2014).
- Jakobson, Roman. 1963. *Essais de linguistique générale*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Jakobson, Roman. 1966. À la recherche de l'essence du langage. In *Problèmes du langage*. Paris : Éditions Gallimard, coll. « Diogène ». 22–38.
- Koch, Peter & Marzo, Daniela. 2007. A two-dimensional approach to the study of motivation in lexical typology and its application to French high-frequency vocabulary. *Study in Language*, 31:2. 259–291.
- Kristol, Andres Max. 2002. Motivation et remotivation des noms de lieux : réflexions sur la nature linguistique du nom propre. In Jean-Noël Pelen (dir.) *Récit et toponymie* (Rives 11). <http://rives.revues.org/document121.html> (consulté le 10/12/2014).
- Launay, Michel. 2003. Note sur le dogme de l'arbitraire du signe et ses possibles motivations idéologiques. *Mélanges de la Casa de Velasquez* 33-2. 275–284. <http://mcv.revues.org/227#tocto1n4> (consulté le 10/12/2014).
- Lecolle, Michelle. 2007. Changement dans le lexique - changement du lexique : Lexicalisation, figement, catachrèse. *Cahiers de Praxématique* 46. 23–46.
- Lecolle, Michelle. 2009. Présentation. In Guy Achard-Bayle et Michelle Lecolle (éds.), *Sentiment linguistique. Discours spontané sur le lexique* (Recherches linguistiques 30). Metz : Université de Metz. 3–20.
- Lecolle, Michelle. 2014a. Introduction. In Michelle Lecolle (dir.) *Métalangage et expression du sentiment linguistique 'profane'* (Le Discours et la langue 6.1). 7–18.

- Lecolle, Michelle. 2014b. Dénomination de groupes sociaux : approche sémantique et discursive d'une catégorie de noms propres. In Franck Neveu, Peter Blumenthal, Linda Hriba, Annette Gerstenberg, Judith Meinschaefer & Sophie Prévost (éds.), *CMLF 2014 - Quatrième Congrès mondial de linguistique française*. Berlin, 19-23 juillet 2014, Institut de linguistique française, EDP Sciences. 2265–2281. SHS Web of Conferences 8 2265-2281 (2014). DOI: <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801063> (consulté le 11/12/2014).
- Lehmann, Christian. 2005. Arbitraire du signe, iconicité et cercle onomatopéique. In Louis de Saussure (éd.) *Nouveaux regards sur Saussure. Mélanges offerts à René Amacker*. Genève : Droz, http://www.christianlehmann.eu/publ/Arbitraire_du_signe.pdf (consulté le 11/12/2014).
- Madini, Mongi. 2003. Devos montreur de mots : autonymie et récit comique. In Jacqueline Authier-Revuz, Marianne Doury & Sandrine Reboul-Touré *Parler des mots : le fait autonymique en discours*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle. <http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/autonymie/theme6/madiniml.pdf> (consulté le 11/12/2014).
- Marchello-Nizia, Christiane. 2006. *Grammaticalisation et changement linguistique*. Paris/Bruxelles : De Boeck.
- Monneret, Philippe. 2003. Présentation. *Cahiers de linguistique analogique* 1. <https://sites.google.com/site/cahierslinguistiqueanalogique/home> (consulté le 28/02/2013).
- Nyckees, Vincent. 1998. *La sémantique*. Paris : Belin.
- Paillard, Michel. 2000. *Lexicologie contrastive anglais-français. Formation des mots et construction du sens*. Gap/Paris : Ophrys.
- Platon. 1967. Cratyle. In *Protagoras, Euthydème, Georgias, Ménexème, Ménon, Cratyle*. Paris : GF Flammarion. 391–473.
- Privat, Jean-Marie. 2006. Habiter au pays du dragon. In Jean-Marie Privat (dir.) *Dragons entre sciences et fictions*. Paris : CNRS Éditions.
- Rey-Debove, Josette. 1997 [1978]. *Le métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*. Paris : Armand Colin.
- Rico, Christophe. 2005. Le signe, 'domaine fermé'. *Saussure et le Cours de linguistique générale, cent ans après*. (Poétique 4 n°144). 387–411.
- Roché, Michel. 2004. Mot construit ? mot non construit ? quelques réflexions à partir des dérivés en *-ier(e)*. *Verbum* 26 (4). 459–480.
- Saussure, Ferdinand De. 1985 [1916]. *Cours de linguistique générale*. Paris : Éditions Payot.
- Siouffi, Gilles. 2012. Introduction. In Gilles Siouffi (dir.) *Sentiment de la langue et diachronie (Diachroniques 2)*. 7–26.
- Ullmann, Stephen. 1959a [1952]. *Précis de sémantique française*. Berne : Éditions A. Francke S. A.
- Ullmann, Stephen. 1959b. Sémantique et étymologie. *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 11. 323–335.
- Wilmet, Marc. 1988. Arbitraire du signe et nom propre. In *Hommage à Bernard Pottier* (Annexes des Cahiers de linguistique hispanique médiévale, volume 7). 833–842.
- Yaguello, Marina. 1981. *Alice au pays du langage*. Paris : Seuil.

Ouvrages sources des exemples

- Brigouleix, Bernard. 2012. *Mississippi, le roman-fleuve de l'Amérique*. Monaco : Éditions du Rocher.
- Éluard, Paul. 2009. *Lingères légères*. Paris : Gallimard.
- Fred. 2013. *Philémon. Le train où vont les choses...* Paris : Dargaud.
- Genette, Gérard. 1969. *Figures II*. Paris : Éditions du Seuil.
- Ghiglione, Rodolphe & Blanchet, Alain. 1991. Analyse de contenu et contenus d'analyses. Paris : Dunot.
- Homère. 2009. *Odyssée*. Paris : Librairie générale française.
- Kauffmann, Jean-Paul. 2014 [1989]. *Voyage à Bordeaux*. Paris : Gallimard.
- Last, Jonathan. 2013. *What to Expect When No One's Expecting: America's Coming Demographic Disaster*. New York – London : Encounter Books.
- Leiris, Michel. 2003. Biffures. In *La règle du jeu*. 1–285. Paris : Gallimard.
- Perec, Georges. 1985. *Penser/Classer*. Paris : Hachette « Textes du XX^{ème} siècle ».
- Racine, Jean. 1994. *Andromaque*. Paris : Bordas.
- Valéry, Paul. 1990. *Mon Faust*. Paris : Gallimard.

Michelle Lecolle, Université de Lorraine, CREM (Centre de Recherche sur les Médiations)
michelle.lecolle@univ-lorraine.fr